2,50 € le numéro

CHASSEURS DE L'EST

JOURNAL D'INFORMATION CYNÉGÉTIQUE
N°140. OCTOBRE 2015

LORRAINE
État des lieux des arrêtés nuisibles

DOSSIER
Formation continue, une nécessité ?

MEUSE
Adeline Janin et son élevage De La Rose Anglaise

TECHNIQUE

BATTUE AU GRAND GIBIER
Prenez de la hauteur !

Armurerie Anton-Florsch

64 RUE DE METZ – 57140 WOIPPY – TÉL. 03 87 30 06 67 – FAX 03 87 31 34 58

Horaires d'ouverture du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Fermé le lundi.

En magasin, plus de 250 armes neuves et plus de 100 d'occasion.
Venez les découvrir sur www.armurerie-anton.com

- Pour l'achat d'une arme neuve, la mise à conformité (par des professionnels), le réglage, la bretelle vous seront offerts.
- Pour l'achat de 5 boîtes de munitions de grande chasse, une remise de 15 % vous sera accordée à la caisse.
- Profitez d'ensembles neufs : carabine, lunette et montage à partir de 1 000 €.

Ne manquez pas le trophée de votre vie,

pensez à faire vérifier le réglage de votre arme sur rendez-vous !

STAND DE TIR DE 100 MÈTRES + SANGLIER COURANT

***Paiement en douceur** *, simple et rapide, avec votre carte bancaire*

Paiement en 3 ou 4 fois sans frais et sans justificatifs

Photo de couverture :
© Philippe Jaeger

CHASSEURS DE L'EST
N° 140. OCTOBRE 2015

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est Sarl
1 rue de la Passotte,
57078 Metz CEDEX 03
Tél. : 03 87 75 82 82
Fax : 03 87 75 82 83
E-mail : redac@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Gérard Mathieu
COMITÉ DE RÉDACTION :
Philippe Lavit,
Claude Paul, Roméo Rieder,
Arnaud Steil, Philippe Vuillaume
CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS :
Chasseurs de l'Est, ONCFS

PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :
ATC, 23 rue Dupont-
des-Loges, 57000 METZ
Nabila Ouriaghli
Tél. : 03 87 52 96 95 - 06 63 96 56 23
Fax : 03 87 69 18 14,
Email : nabila.ouriaghli@groupe-atc.com
ADMINISTRATION DES VENTES :
Ophélie Maeder
Tél. 03 87 69 89 09
fax 03 87 69 18 14,
o.maeder@groupe-atc.com
PETITES ANNONCES :
Nabila Ouriaghli
Tél. : 03 87 52 96 95 - 06 63 96 56 23
Fax : 03 87 69 18 14,
Email : nabila.ouriaghli@groupe-atc.com

CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION : **TEMA** | *presse*
Tél. 03 87 69 18 01
RÉDACTION GRAPHIQUE :
Pixel Image, Tél. 03 87 69 18 05
IMPRESSION : Socosprint Imprimeurs
- 36 route d'Archettes -
88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1114 G 86388 • **ISSN** : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €
• ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €

PEFC 10-31-1260

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

CE NUMÉRO CONTIENT UN ENCART JETÉ DUCATILLON

édito

C'EST L'OUVERTURE

Le mois d'octobre est synonyme de départ de la saison de chasse. Avec l'ouverture du lièvre, qui est toujours un symbole et une tradition pour les chasseurs meusiens, on enchaîne rapidement vers les battues grand gibier. N'oubliez pas cependant certains types de chasse qui ont leur charme : la bécasse, les grives et les pigeons. Ces trois familles sont bien souvent très présentes en Meuse. Prélevez également, si vous le pouvez, les corvidés (petits et grands), qui sont souvent des prédateurs du petit gibier.
Cette saison 2015-2016 se présente sous de bons auspices. Même si le faisan et le lièvre se portent mieux, c'est encore très fragile, modérez vos prélèvements. Les perdrix grises sont encore plus fragiles et très disparates. Le grand gibier reste fidèle au rendez-vous. Pour le chevreuil, adaptez vos plans de tir, il y a des secteurs en difficulté. Les populations de grands cervidés existent aujourd'hui en Meuse, mais elles vivent sur des milliers d'hectares ; la gestion est donc à l'échelle du massif. Le sanglier a connu une bonne reproduction et la sécheresse a modifié son comportement. Les plans de tir sont pratiquement conformes à vos demandes. Soyez attentifs aux animaux vus et adaptez-vous.
Une très bonne nouvelle : les quintaux détruits sont encore en diminution. Le chiffre définitif des maïs n'est pas encore connu, mais nous sommes globalement sur les mêmes bases qu'en 2014. Soyez lucides pour garder cet équilibre fragile ; ne retombons pas dans le « toujours plus ».
À suivre, les relocations des forêts domaniales en mars 2016… Calculez bien, retenez surtout que l'on ne pourra pas revenir aux tableaux des années 2000 ! Nous n'en avons plus les moyens et surtout nous n'aurons plus dans le futur le nombre suffisant de chasseurs.
Bonne campagne de chasse, conviviale et en pleine sécurité.

MICHEL THOMAS,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE MEUSE

au Sommaire

4 ACTUALITÉS EN MEUSE
Toute l'actualité de votre département.

8 REPORTAGE
Adeline Janin et son élevage De La Rose Anglaise.

10 ACTUALITÉS EN LORRAINE
Toute l'actualité de votre région.

17 À L'AFFÛT
Les petites nouvelles qui étonnent !

18 L'ESSENTIEL
France, Europe, monde : toute l'information !

24 DOSSIER
La formation continue du chasseur.

32 ARMES
Quelques armes pour débuter ?

34 TECHNIQUE
Battues, prenez de la hauteur !

36 CHIENS
Quelles races pour la recherche au sang ?

38 HISTOIRE ET PATRIMOINE
En Moselle, la chasse dans les années 1920.

40 NATURE ET FAUNE SAUVAGE
Le réchauffement climatique et ses conséquences sur les populations de chevreuils.

41 JURIPRATIQUE
Les nouveaux droits des animaux.

42 DÉTENTE
Découvrez nos nouveaux jeux !

44 SHOPPING
Tous les nouveaux produits ciblés chasseurs.

46 PETITES ANNONCES
Offres de chasses, chiens, adjudications, voitures…

RÉCOLTE D'AILES DE CANARDS

Objectif : 10 000 ailes

VOUS AVEZ ÉTÉ TRÈS NOMBREUX À PARTICIPER À LA RÉCOLTE D'AILES DE CANARDS ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA FNC, L'ANCGE ET L'ISNEA AU COURS DE LA SAISON 2014-2015. POUR MÉMOIRE L'AN PASSÉ, ET CE MALGRÉ UNE CONVENTION SIGNÉE FIN NOVEMBRE 2013, NOUS AVIONS PU RÉCOLTER 2 058 AILES POUR 183 RÉCOLTEURS DANS 25 DÉPARTEMENTS.

Un rapport national a été réalisé en janvier 2015 et diffusé sur les sites des différents partenaires. Vous pouvez le trouver en permanence sur le site www.ancge.fr.
La saison 2014-2015 a été beaucoup plus intense de tout point de vue : vous avez été près de 500 récolteurs à participer à notre enquête sur la récolte d'ailes. À l'heure où nous écrivons ce texte, la lecture des ailes n'est pas encore terminée… Nous sommes victimes du succès de cette opération. Le fichier final devrait être terminé pour la fin du mois août… nous l'espérons. La synthèse nationale sera réalisée pour la fin de l'année 2015 ou début 2016.

OB

Lecture d'ailes de la récolte de gibier d'eau du jour.

QUELQUES CHIFFRES

Nous pouvons toutefois vous donner quelques chiffres avant l'ouverture prochaine :
- entre 7 000 et 8 000 ailes récoltées ;
- 38 départements participants ;
- 12 régions participantes ;
- 562 ailes récoltées en Lorraine ;
- 351 ailes en Meuse ;
- 121 ailes en Moselle ;
- 90 ailes en Meurthe-et-Moselle.

Le Calvados a été le meilleur département en termes de récolte avec 1 000 ailes environ. La Seine-Maritime suit avec près de 800 ailes, la Manche termine troisième département avec 680 ailes. De nombreux départements ont récolté entre 300 et 500 ailes.
L'ANCGE remercie tous les récoltants, qu'ils aient apporté une seule ou plusieurs centaines d'ailes.
Ces chiffres n'ont jamais été obtenus à ce jour en France concernant la récolte d'ailes de canards… Nous voulons donc remercier l'ensemble du monde de la chasse : FNC, FDC (54, 55 et 57), associations locales (Carex, ADCGE 54…), et chasseurs de gibier d'eau en général.
Nous souhaitons également remercier nos partenaires pour leur investissement et leur soutien. Pour la FNC, nous remercions plus particulièrement Lætitia Anstett et pour l'ISNEA, le docteur Mathieu Boos.
Et pour finir, un très grand merci à nos responsables locaux qui ont permis de développer un maillage de chasseurs sur le terrain.

◆ OLIVIER BERTHOLD
PRÉSIDENT DE CAREX

Âge ratio pour le département de la Meuse, saison 2014-2015

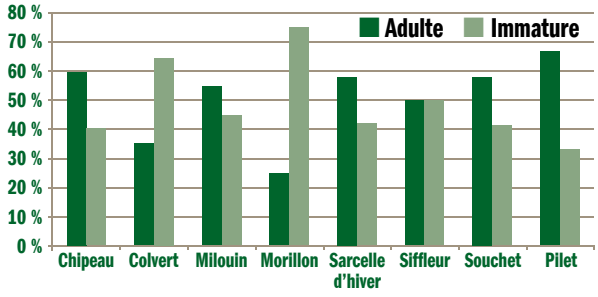

Prélèvement d'ailes pour la région Lorraine, saison 2014-2015

OBJECTIF : + 10 000 ET LE VANNEAU HUPPÉ

Une nouvelle saison approche et une nouvelle récolte d'ailes se met en place pour 2015-2016.
Les responsables locaux disposent d'enveloppes et sont à votre disposition pour cette nouvelle année.
Vous pouvez retrouver toutes leurs coordonnées sur le protocole 2015-2016 sur le site ANCGE. Ce dernier sera le même que l'an passé à la différence que nous récolterons également cette année les ailes de vanneaux huppés sur le même mode opératoire. Merci de bien faire attention de couper les ailes avec les scapulaires (voir annexe du protocole) et de remplir correctement l'enveloppe.
Pour mémoire, cette récolte est très importante car elle permet de déceler les risques et menaces encourus par les espèces au cours de leurs différentes phases du cycle annuel en utilisant d'une part les données comme le sexe ratio, l'âge ratio de la récolte par exemple et d'autre part la littérature scientifique (http://www.isnea.eu/la-recolte-dailes-pour-une-meilleure-connaissance-de-la-demographie-des-populations).
Nous avons pour objectif de récolter 10 000 ailes en fin de saison 2015-2016.
Nous sommes fortement sollicités par un grand nombre d'associations locales. Nous avons déjà commencé à distribuer des enveloppes lors des assemblées générales d'associations de gibier d'eau un peu partout en France au printemps 2015. De nouveaux départements nous ont rejoints et nous sommes donc très optimistes pour l'année à venir.

Département	Espèce	Total
54	Colvert	67
	Morillon	5
	Sarcelle d'hiver	18
55	Chipeau	52
	Colvert	105
	Milouin	20
	Morillon	8
	Sarcelle d'hiver	105
	Siffleur	44
	Souchet	12
	Pilet	3
	Sarcelle d'été	1
	Nette rousse	1
57	Chipeau	21
	Colvert	84
	Milouin	2
	Morillon	1
	Sarcelle d'hiver	10
	Siffleur	1
	Souchet	2
Total général		562

L'ANCGE reste à disposition des chasseurs de gibier d'eau, des associations et des FDC pour la mise en place de formation ou d'initiation à la lecture d'ailes partout en France.
Nous tenons une nouvelle fois à féliciter tous les participants et partenaires pour leur implication et leur investissement dans cette récolte pour « Connaître, préserver et gérer ».
Si comme tous les récolteurs de la saison 2014-2015, vous souhaitez participer à cette étude, il vous suffit de contacter les différents responsables ANCGE de la région (voir ci-dessous), ou aller sur le site ANCGE (www.ancge.fr).
Le principe est simple : il suffit de peser l'oiseau et de couper l'aile droite, de la mettre dans une enveloppe spécifique fournie gratuitement, de renseigner les informations sur cette dernière et de la mettre au congélateur. N'hésitez pas à contacter les responsables ci-dessous pour nous envoyer les enveloppes :

55 - Olivier Berthold
Tél. : 06 16 79 34 82
etudes@ancge.asso.fr

54 - Sébastien Urwald
Tél. : 07 54 80 41 16
sebastien.urwald@wanadoo.fr

57 - Stéphane Noël
Tél. : 06 80 31 45 52
stefnoel57@gmail.com

PERMIS DE CHASSER

Ça se bouscule à l'examen

L'engouement à l'examen du permis de chasser est toujours aussi présent. C'est une bonne chose pour le monde de la chasse.
Le nombre de candidats inscrits a tendance à augmenter, avec notamment une augmentation du nombre de candidats belges. La fédération départementale des chasseurs de la Meuse forme tous ces candidats en vue de les présenter à l'examen organisé par l'ONCFS. Exceptionnellement, pour l'année 2015, à l'échelon national, l'ONCFS ne dispose pas d'un nombre suffisant d'inspecteurs du permis de chasser. Cela peut engendrer un retard dans les convocations à l'examen pour 20 % des candidats formés.
On vous conseille de réussir votre examen du 1er coup !

◆ MANUEL LUNEAUT

NÉCROLOGIE

Au revoir Patricia Chepied

Patricia Chepied est entrée avant ses 18 ans, en 1974, à la fédération des chasseurs de la Meuse présidée par M. Jeukens. L'assemblée générale de la fédération avait d'ailleurs honoré ses 40 années de service rendus à la chasse et aux chasseurs en 2014, salle Cassin à Verdun. Elle a connu trois présidents et deux directeurs, MM. Delvert et Vuillaume, durant sa carrière. En effet, le président Hazaux a succédé à M. Jeukens en 1982, qui fut lui-même remplacé par le président Michel Thomas en 1995. Le poste occupé par Patricia Chepied, avec l'accueil, a permis à de nombreux chasseurs de la connaître. Elle a fait l'interface avec les services de la fédération pendant toutes ces années de manière professionnelle et avec le souci de bien faire. Convivialité et gentillesse caractérisaient Patricia Chepied. Elle envisageait de prendre sa retraite en 2016 et les premiers jalons allaient être posés quand sa maladie fut déclarée. Elle souhaitait pouvoir profiter de sa famille en se rapprochant de sa commune d'origine et venait d'acquérir une maison à Tronville-en-Barrois. Surtout, elle voulait voir au maximum sa petite fille Rosie, dont elle était si fière. La maladie l'a injustement terrassée, très rapidement. La fédération des chasseurs et la communauté des chasseurs adressent leurs plus sincères condoléances à toute la famille, et tout particulièrement à sa fille unique Célia.

LE COIN DES LECTEURS

Festin de renard

Le garde particulier de l'Acca de Villers-aux-Vents a aperçu un renard le 20 juin dernier en soirée. Après l'avoir tiré à 120 mètres à 22 h 10, il s'aperçut que celui-ci tenait quelque chose dans sa gueule : il s'agissait de quatre jeunes levrauts. Preuve en est que la prédation est quelque chose de bien réel !

Cache-cache

Des marcassins dans un chaume de colza. La photo a été prise par M. Jean-Luc Renard, de Verdun, avec ce commentaire : *« Comme dit le dicton : vous n'êtes jamais seul ; il y a toujours des yeux qui vous observent. »* Nous le remercions pour son envoi, qui pourra peut-être susciter d'autres vocations.

Les petits s'en sont allés

Perdrix grise sur le nid prise en photo le 22 juin 2015, dans le canton de Pierrefitte-sur-Aire. Observée par un chasseur qui avait prédit la date d'éclosion le 24 juin 2015 (calcul fait depuis le jour où il n'a plus vu la poule en couple avec le coq). Le 24 juin 2015, il ne restait dans le nid que neuf coquilles vides. Les poussins ont été revus régulièrement jusqu'à taille adulte.

RÉGULATION DES ESPÈCES

Et les nuisibles, on en est où ?

FOTOLIA.COM

Face à la répétition des attaques devant les tribunaux administratifs des arrêtés préfectoraux dans de nombreux départements, par les associations de protection de la nature, le député Lang a demandé une modification de la loi sur le classement nuisible des espèces.

Depuis 2012, le ministre de l'Écologie fixe la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces exotiques en France et des espèces indigènes pour chaque département pour trois années.

Les espèces gibiers nuisibles (sanglier, lapin de garenne et pigeon ramier) peuvent être classées par le préfet dans chaque département.

De 2012 à 2015, en plus des espèces exotiques et du sanglier, seuls le renard, la fouine, le corbeau freux et la corneille noire étaient classés nuisibles en Meuse.

RÉCOLTE D'INFORMATIONS

Le monde de la chasse s'est donc mobilisé pour recueillir des données permettant de demander une liste d'espèces plus importante dans l'arrêté ministériel de 2015-2018.

Partenaires incontournables, l'association des piégeurs agréés de la Meuse (Apam) et la fédération départementale des gardes-chasses particuliers de la Meuse (FDGCPM) ont été relancés par la fédération départementale des chasseurs de la Meuse pour continuer à recenser les témoignages de prédation afin de prouver que les espèces occasionnent des préjudices.

Afin d'étendre ce recensement de préjudices à d'autres personnes que le monde cynégétique, une enquête a été envoyée à chaque commune meusienne. Deux questions prioritaires étaient posées :

- la présence ou l'absence sur la commune des espèces susceptibles d'être classées nuisible ;
- le recensement des dégâts que chaque espèce occasionne auprès des administrés.

ENQUÊTE COMMUNALE

NOMBRE DE COMMUNES : 500

- 305 envoyées aux piégeurs
- 195 envoyées aux gardes particuliers

RETOURS : 309

- 53 par les gardes particuliers
- 114 par les piégeurs agréés
- 97 par les gardes/piégeurs (double fonction)
- 45 par les autres (chasseurs...)

ATTESTATIONS DE PRÉDATION SUR TROIS ANS

703 ATTESTATIONS DE PRÉDATION REÇUES

- Retour par les gardes : 4 %
- Retour par les piégeurs : 90 %
- Autres : 6 %

Certains piégeurs ou gardes particuliers adhérents à leur association ont été sollicités pour aider le maire à répondre à ce questionnaire.

ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

En prouvant que certaines espèces sont présentes dans le département de la Meuse et qu'elles occasionnent des dégâts, la fédération départementale des chasseurs de la Meuse a demandé au préfet le classement nuisible des espèces suivantes :
- renard ;
- fouine ;
- martre ;
- corbeau freux ;
- corneille noire ;
- pie bavarde ;
- étourneau sansonnet ;
- geai des chênes.

La formation spécialisée nuisible de la Meuse réunie en préfecture le 8 décembre 2014 s'est prononcée favorablement à ce classement (avec une restriction géographique pour la martre dans un Gic petit gibier). Le préfet a donc demandé le classement de ces espèces.

ÉCHELON NATIONAL

Une réunion du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage a fixé deux critères de seuils de significativité :
- seuil de 10 000 € de dommage par an, pour le département et par espèces pour les trois campagnes de référence ;
- seuil de 500 captures par an, pour le département et par espèce pour les trois campagnes de référence.

Et a proposé de classer pour 2015-2018 le renard, la fouine, le corbeau freux et la corneille noire dans le département de la Meuse comme en 2012.

Selon la réglementation, les dégâts occasionnés par les oiseaux (pie bavarde, étourneau sansonnet et geai des chênes) chez les particuliers ne sont pas retenus, seul des dégâts chez les professionnels agricoles peuvent être chiffrés.

La fédération départementale des chasseurs de la Meuse a donc déposé un recours pour ces trois espèces d'oiseaux auprès du préfet, afin qu'il demande la révision de l'arrêté ministériel. Ce recours n'a pas abouti.

CLASSEMENT 2015-2018

L'arrêté ministériel 2015-2018 fixe les mêmes espèces que celui de 2012 pour notre département. Le monde de la chasse regrette le non-classement de la martre et de la pie bavarde ; cependant, les efforts de récolte de données ont permis de maintenir la liste car de nombreux départements ont perdu des espèces.

AVENIR

Nous devons maintenir notre mobilisation pour recenser et chiffrer les dégâts, pour prouver que les espèces sont présentes (bilans d'activités).

Un partenariat auprès des professionnels agricoles doit s'établir pour recenser les dégâts occasionnés par les oiseaux (corvidés, étourneaux sansonnets) car les dégâts d'oiseaux chez les particuliers ne sont pas retenus.

PETIT GIBIER ET PRÉDATEURS

Même si le droit de destruction des animaux nuisibles est lié au droit de propriété, les Acca (et les sociétés de chasse) doivent, dans le respect de leurs statuts, réguler les animaux nuisibles. Extrait de l'article 2 des statuts des Acca : *« L'Acca a pour but dans le cadre du Code de l'environnement, de […] la régulation des animaux nuisibles… »*

Pour cela, la nomination d'un garde particulier et/ou d'un piégeur est nécessaire sur chaque territoire.

Ces personnes qualifiées grâce à leurs formations, mettront en œuvre des opérations de régulation nécessaires à la gestion du petit gibier sédentaire de plaine.

Le renard et la corneille noire (classés nuisibles en Meuse) sont les deux espèces principales à réguler sur votre territoire de chasse.

Les efforts de piégeage du renard doivent être prioritaires pendant la période hivernale afin de capturer des renards adultes avant reproduction. C'est à cette période (de décembre à mars) que les prélèvements de renards ont un impact sur le niveau de population vulpine.

Dès le début du printemps, les couples de corneilles noires deviennent territoriales dans la plaine. La petite cage à corvidés à trois compartiments est idéale pour enlever ces oiseaux prédateurs de nids.

Le tir des corvidés à l'aide de formes est un mode de régulation à développer. Il est extrêmement efficace si le tireur respecte certaines règles, notamment :
- utiliser un minimum de 12 formes ;
- être parfaitement camouflé (visage + mains) ;
- venir dès l'aube (avant les corvidés !) ;
- positionner son affût en plaine, proche de la ligne de vol des corvidés.

Toutes les autres actions (vénerie, chasse, destruction à tir…) viendront compléter les efforts menés par vos piégeurs et gardes particuliers.

DES ALLIÉS PRÉCIEUX

Le piégeur agréé et le garde-chasse particulier sont des acteurs incontournables pour la gestion du petit gibier.

Tous les territoires n'ont pas la chance d'en posséder, soit par manque de bénévole, soit par la démotivation de ces personnes qui travaillent seules et souvent dans l'ombre.

Il est extrêmement important que les Acca (ou sociétés de chasse) encouragent ces auxiliaires aussi rares que précieux.

La fédération départementale des chasseurs de la Meuse a mis en place un système de subventions « à points » permettant à l'Acca de toucher une aide financière, proportionnelle aux efforts réalisés en faveur du petit gibier. Grâce à cette aide, l'Acca à la possibilité de défrayer des bénévoles qui œuvrent en faveur du petit gibier.

DES PARTENAIRES STRUCTURES

Les associations Apam et FDGCPM, créées il y a plus de 20 ans, fédèrent leurs membres et les encouragent à maintenir leur motivation.

Les aides de chaque association à leurs adhérents sont bien plus importantes que le montant de la cotisation.

En effet un piégeur actif pourra :
- recevoir une revue trimestrielle technique et réglementaire ;
- bénéficier d'une centrale d'achat ;
- remplacer gratuitement les collets et câbles usagés ;
-…

Le garde particulier pourra :
- s'équiper à moindre coût ;
- se faire aider dans le suivi des procédures ;
-…

Acca, sociétés de chasse, prenez soin de vos piégeurs et gardes particuliers en prenant en charge au minimum leur adhésion aux associations respectives.

◆ **MANUEL LUNEAUT**

Contacts
Apam – président M. Jean-Pierre Andres
14 rue Mi Ville – 55110 Murvaux
jptrappeur@orange.fr

FDGCPM – président Mme Agnès Petitjean
14 rue de la Prairie – 55170 Sommelonne
FDGCP55@yahoo.fr

BREVET GRAND GIBIER MEUSE 2016

Se préparer à l'épreuve

L'Association meusienne des chasseurs de grand gibier organise des séances de préparation et de perfectionnement les vendredis soir, à partir du 16 octobre 2015. Il y a trois options : carabine, arc et vénerie.
Les rendez-vous sont fixés à 19 h 15, à la loge d'Hervé Coutarel, située à Sampigny, sortie sud du village. Il est prévu que la réunion se termine à 22 h 30. L'animation des soirées sera assurée par Christian Mahaut et par l'intervention d'administrateurs et conférenciers titulaires du brevet Grand gibier 2e degré.
Les soirées actuellement prévues (susceptibles de modifications) : 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre 2015, 8, 22 et 29 janvier, 12 et 26 février, 11 et 25 mars 2016.
Sont également programmés les samedis 27 février et 12 mars 2016, et les dimanches 6 et 20 mars 2016 pour les exercices de tir.
Les modules ci-dessus peuvent être légèrement modifiés dans leur contenu en fonction du temps nécessaire à leur présentation.
Rappel : l'épreuve théorique du brevet grand gibier Meuse aura lieu à Verdun, le dimanche 24 avril 2016. Les tirs se dérouleront sur convocation individuelle.

Pour tout renseignement :
■ Christian Mahaut - 3, rue Charles-Péguy 55100 Belleray - (03 29 84 47 36 – 06 81 27 33 31) ■ Matthieu Thiery - 25, rue de Rupt - 55320 Mouilly – 06 08 64 09 05 ■ Jean-Marie Raiwisque 55190 Sorcy - 06 08 63 25 62 ■ Jean-Paul Lheritier - 55190 Void - 06 72 76 14 88, jp.lheritier@icloud.com
Adresse internet : chmahaut@orange.fr
ou amcgg@orange.fr
Site internet : http://www.ancgg.org/ad55, rubrique « Brevet Grand Gibier »

RENCONTRES SAINT-HUBERT

Journée passionnante en perspective

La journée consacrée aux Rencontres Saint-Hubert se tiendra le samedi 10 octobre sur le terrain militaire de la Chaume à Thierville, près de Verdun. Il s'agira pour les couples chasseur-chien de réaliser un parcours de 20 minutes et de tenter de tirer et tuer deux faisans et de les récupérer. La sécurité, l'éthique, mais aussi les qualités de l'auxiliaire canin sont des éléments pris en compte. Des questions de connaissance sont également posées. L'ensemble de ces ateliers permettent aux candidats de se jauger dans une ambiance détendue et conviviale. Les meilleurs de leur catégorie pourront se rendre aux finales interrégionales et, qui sait, pourraient accéder à la finale nationale, qui se tient habituellement à Rambouillet. Un apéritif offert et un repas clôturent le samedi. Cette journée s'adresse tout autant aux amateurs de chiens d'arrêt que de chiens broussailleurs, du moment que le petit gibier les intéressent. Les candidats et les visiteurs sont les bienvenus.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service technique de la fédération ou passer par le secrétariat au 03 29 79 03 31.

JOURNÉE DÉCOUVERTE

Un dimanche à la chasse

Le concept est né dans le Doubs, même si des opérations ponctuelles avaient été menées, telles que celle initiée par l'Acca de Velaines en son temps. Il s'agit d'accueillir des non-chasseurs lors d'une journée de chasse adaptée. Les invités sont en priorité des personnes du village ou des environs, qui souhaitent découvrir la chasse. Le principe est de les intégrer dans l'action de chasse (au poste ou dans la traque), tout en garantissant une sécurité maximale. Il faut également expliquer notre passion et la montrer. En effet, la chasse est une activité particulièrement encadrée et réglementée. Un repas ou un casse-croûte comportant du gibier est couplé à la journée et cela montre que le chasseur va jusqu'au bout de sa démarche.
Cette action fait partie d'une manifestation nationale prévue le 18 octobre, que nous élargissons en Meuse au week-end, car cette date est celle de l'ouverture du lièvre et qu'il n'est pas forcément facile d'emmener du monde dans ce type de chasse qui peut être moins collectif. L'année dernière, plus de 110 personnes avaient été accueillies par les Acca de Velaines, Murvaux et Naives-Rosières, ainsi que dans une hutte sous l'égide de Carex. Les participants avaient été enchantés et quelques demandes d'inscription au permis de chasser avaient même été enregistrées.
Le but est bien de faire connaître la chasse sous son vrai jour et faire tomber un ensemble d'idées reçues. De plus en plus de fédérations de chasseurs participent à cette opération et le troisième dimanche d'octobre est en train de devenir la journée nationale « portes ouvertes » de la chasse.
N'ayant pas honte d'être chasseur, nous avons l'opportunité de montrer notre activité à des non-chasseurs et lorsque ceux-ci sont étonnés par notre sérieux, mais aussi par notre convivialité, quelle plus belle reconnaissance !

◆ PH. VUILLAUME

NOYADE

Accident lié à la canicule

Début août, une chevrette et ses deux jeunes ont été retrouvés noyés dans des anciens abreuvoirs. Après cette morbide découverte, il a été demandé à l'exploitant agricole de vider les abreuvoirs pour éviter de piéger d'autres animaux assoiffés. En effet, ces abreuvoirs sont situés dans une ancienne prairie, aujourd'hui cultivée et ne servent plus à l'élevage.

◆ MANUEL LUNEAUT

Cockers et bassets reviennent à la chasse

L'élevage canin De la Rose anglaise, exploité par Adeline Janin à Apremont-la-Forêt, près de Saint-Mihiel, remet à la chasse des races aujourd'hui assimilées à des chiens de compagnie.

À 22 ans, Adeline Janin est (déjà) une éleveuse de chiens de chasse reconnue et une entrepreneuse pleine d'avenir. D'ailleurs, l'élevage de la Rose anglaise qu'elle exploite depuis 2012 à Apremont-la-Forêt, un village à 10 km à l'est de Saint-Mihiel, devrait encore s'agrandir. Il compte pour le moment 17 chiens répartis sur deux sites : Apremont-la-Forêt où la jeune femme tient également un salon de toilettage et l'exploitation agricole de ses parents à Essey-et-Maizerais, au bord du lac de Madine, en Meurthe-et-Moselle. Passionnée de chasse et amoureuse des grands espaces, Adeline juge la localisation géographique de son activité plutôt bonne : l'autoroute n'est pas loin et la région parisienne facilement accessible. Les chiens nés dans son élevage – une quarantaine par an – trouvent facilement preneurs dans le Nord-Est, mais aussi à Nantes, Bourg-en-Bresse, au Havre, etc.

Ses amis la disent ambitieuse. La tête sur les épaules, cette passionnée avance pas à pas. Son salon de toilettage qui représente un tiers de son activité, lui a permis de bien s'intégrer sur son territoire. La jeune éleveuse a eu un coup de foudre à l'âge de 15 ans pour le cocker anglais, une race oubliée des chasseurs et désormais plutôt assimilée à un chien de compagnie. « *Le succès de la bande dessinée Boule et Bill a créé une mode dans les années quatre-vingt. Aujourd'hui, certains chasseurs sont parfois choqués de me voir en battue accompagnée par des cockers* », raconte-t-elle.

PHOTOS : PHILIPPE BOHLINGER

Adeline Janin devant son salon de toilettage à Essey-et-Maizerais.

> *« Le cocker a plein d'atouts : c'est un petit chien de moins de 15 kg agréable à vivre et qui chasse tout. Il plaît à madame et aux enfants »*

Ce chien compact et musclé, qualifié de « broussailleur » doit pourtant son nom à sa sélection au XVIIIe siècle en Angleterre pour la chasse à la bécasse : le volatile se dit « *woodcock* » outre-Manche. Adeline s'est familiarisée avec l'animal en travaillant dans plusieurs élevages en Lorraine et en Seine-et-Marne. Avant de se lancer à son compte, elle a passé un brevet professionnel agricole à Bar-le-Duc, puis un bac pro « productions animales » à Courcelles-Chaussy en Moselle. « *Le cocker a plein d'atouts : c'est un petit chien de moins de 15 kg agréable à vivre et qui chasse tout. Il plaît à madame et aux enfants. Il fait autant chien de chasse que chien de compagnie* », argumente la jeune femme. Elle parle avec fierté de Goliath, un chien issu de sa première portée de cockers qui, en 2014, a terminé second avec son maître aux finales régionales des Rencontres Saint-Hubert dans la catégorie « chasseurs avec chiens spaniels ».

Adeline confie « *vivre un rêve au quotidien et travailler avec bonheur* ». Amatrice de loisirs cynégétiques, elle sort trois jours par semaine en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle, tantôt pour des traques et des battues, tantôt pour des chasses au petit gibier. Elle est toujours accompagnée d'une meute : un jagdterrier, un ou deux bassets hound et trois à cinq cockers.

STAND EN SOLOGNE

« *Je vais à la chasse essentiellement pour entraîner mes chiens, pas pour tuer du gibier, même s'il m'est arrivé de servir des sangliers ou des chevreuils avec une dague. Je suis souvent la seule femme. J'aime l'ambiance, même si elle est parfois un peu macho… Heureusement, les mentalités changent petit à petit. Et certaines Acca comme celles de Thiaucourt ou de Minorville sont très accueillantes* », souligne-t-elle. Dans son salon de toilettage, il lui arrive aussi d'accueillir des équipes de chasse avec

une demi-douzaine de chiens certains samedis matin !
La jeune éleveuse sait où elle va. Elle a pu nouer de précieux contacts en revendant aux chasseurs une partie des croquettes pour chiens achetées en gros. Et s'impose de participer à deux concours de beauté en moyenne chaque année. « *Mes chiens sont au minimum classés très beau, mais le plus souvent, ils obtiennent la qualification d'excellent* », insiste-t-elle en professionnelle exigeante. Enfin, l'éleveuse tient un stand au « village chiens » du Game Fair en Sologne, un Salon national de la chasse qui voit défiler chaque année 75 000 visiteurs sur trois jours.
Pour développer son activité, elle a récemment élargi son élevage au basset hound, un autre chien de chasse relégué aux intérieurs douillets. Une première portée est née cet automne. Lui aurait été victime de la populaire série télévisée *Colombo* et du magazine *Télé Z*, qui en a fait son emblème. « *Le basset hound est utilisé comme chien courant. Sa voix est grave, ce qui est intéressant pour la chasse.* »

BIENTÔT DES BEAGLES ET DES TECKELS

Adeline Janin projette également d'acquérir des beagles, ainsi que des teckels à poils ras et teckels à poils longs. « *Cinq races, ce serait un bon équilibre* », commente la jeune professionnelle qui vend ses chiens aussi bien aux chasseurs qu'aux particuliers. Elle avait déjà essayé le porcelaine, un chien typique du nord-est de la France, descendant des grands Saint-Hubert blancs de Lorraine. « *Le porcelaine est idéal pour la chasse à courre. Mais les chasseurs n'ont pas montré grand intérêt pour ce chien courant de taille moyenne qui peut parcourir sans problème 20 kilomètres. Il faut reconnaître que les territoires de chasse dans nos régions ne sont pas assez étendus pour cet animal. Du coup, j'ai revendu ma meute de cinq porcelaines dans le Sud-Ouest* », regrette cet ex-membre du Rallye Amazone, un équipage de petite vénerie en Meuse. Le métier est prenant : pas question de prendre des vacances. Et lorsque des mises bas s'annoncent, elle dort sur un matelas à côté des box. De même, lorsque les chiennes n'ont pas de lait, c'est Adeline qui pendant les trois premiers mois biberonne les petits toutes les trois heures. Si elle revend un cocker autour de 700 € et un basset hound autour de 1 000 €, l'éleveuse doit assumer de nombreuses charges : frais vétérinaires, gilets de protection et GPS pour la chasse, tests APR (atrophie progressive de la rétine) et NF (néphropathie familiale) pour chaque chien. Alors la jeune femme peste un peu contre les particuliers qui vendent des chiens sur des sites Internet de vente entre particuliers. Pas facile non plus de contracter un prêt bancaire à 18 ans. Heureusement, Adeline a le soutien de ses parents. D'ailleurs, le « rose » dans le nom de son élevage, fait référence à sa maman, Marie-Rose.

Herta, basset hound de trois ans.

FAIRE BOUILLIR LA MARMITE

Pour faire bouillir la marmite, la jeune femme a toutefois dû exercer jusqu'en août 2015 une activité complémentaire : elle a été formatrice à l'EPL Agro de la Meuse pendant un an. Puis ouvrière agricole dans une exploitation voisine pendant deux ans. Enthousiasmée par son activité, elle s'apprête à franchir une étape en 2016. Passer d'un élevage de 17 à 30 chiens de chasse pour pouvoir produire une centaine de chiots par an. Pour ce faire, elle va investir dans une vingtaine de chenils extérieurs supplémentaires pour son élevage d'Essey-et-Maizerais : des chalets de 5 m² équipés d'une courette pouvant accueillir trois chiens. « *L'élevage d'Essey-et-Maizerais accueillera les adultes. Ils y profitent d'un parc d'un hectare. L'élevage d'Apremont-la-Forêt servira de maternité, d'infirmerie et hébergera les jeunes chiens à dresser* », résume Adeline. À plus long terme, elle aimerait être éleveuse de gibiers, essentiellement des faisans et des cervidés. « *Mes parents agriculteurs partiront en retraite d'ici une quinzaine d'années. Aucune de mes deux sœurs ne souhaite poursuivre l'activité. Mon idée serait de reprendre l'exploitation et ses 150 hectares pour les transformer en élevage de gibier* », rêve-t-elle. Adeline Janin n'a pas fini de faire parler d'elle dans le milieu cynégétique.

◆ PHILIPPE BOHLINGER

Plus d'informations : www.delaroseanglaise.chiens-de-france.com